



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE LES-PORTES-EN-RE LE 17 NOVEMBRE 2017

Approbation des procès-verbaux des réunions des Conseils Municipaux des 8, 16 et 23 juin 2017.

### Informations :

- Réunion de coordination avec l'Office National des Forêts (ONF) et la Communauté De Communes (CDC) :
  - o des travaux d'aménagement au niveau de la pointe du Lizay se dérouleront entre janvier et février 2018,
  - o des travaux d'aménagement de la descente vers la plage, au niveau de la Barre de Veille, sont prévus en 2018 (prélèvement sur le budget de l'écotaxe).
- Travaux de la rue de Trousse-Chemise :
  - o une réunion avec les riverains et la société EIFFAGE a été organisée (cf. compte-rendu dans le Phare de Ré),
  - o les travaux ont commencé par les venelles,
  - o au moment du changement des réseaux des effondrements inattendus se sont produits, nécessitant des reprises de chaussées,
  - o le chantier sera interrompu fin décembre, pour les congés de fin d'année, et la fin des travaux est prévue pour mai 2018.
- Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondations (SLGRI) :
  - o réunion avec la CDC, en charge des questions sur les digues et la prévention des inondations,
  - o la mise en place de cette SLGRI est nécessaire à l'obtention de subventions européennes,
  - o le Maire a évoqué le fait, à cette occasion, que le coût des travaux d'endiguement du Fiers sur la commune des Portes-en-Ré serait 3 fois supérieur aux prévisions initiales => à suivre au niveau de la CDC *a priori*.
- cabinet médical :
  - o rendez-vous récent avec l'architecte,
  - o de l'amiante a été détectée, notamment dans la colle des carrelages, nécessitant une analyse,
  - o la fin prévisionnelle des travaux est donc repoussée à la mi-juillet 2018,
  - o 4 médecins ont donné suite à l'appel à candidature lancé par la Mairie (1 médecin faisant habituellement des remplacements dans le sud de l'Île de Ré, 3 médecins extérieurs).

### Affaires générales :

- Annulation de la décision n°2012-147 portant acquisition d'une parcelle de terre au lieudit « Le Vasais de la Prée » :
  - o suite à la modification de l'emprise nécessaire pour les HLM, l'acquisition de ce terrain n'est plus nécessaire,
  - o le Maire souhaite purger les comptes de la commune d'une ligne budgétaire qui traîne depuis des années,

- certains conseillers souhaitent la conserver « au cas où » et/ou pour un projet à définir,
- cette demande d'annulation a été rejetée.
- CDC – Rapport d'activité 2016 : approbation à l'unanimité (à Saint-Clément-des-Baleines ce fut uniquement une prise d'acte !).
- Syndicat des eaux – Rapport 2016 : approbation à l'unanimité.
- Compte-rendu de la commission communale Voirie – Réseaux - Circulation :
  - les nouvelles règles en matière de stationnement ont été présentées,
  - les 2 horodateurs actuels ne sont plus conformes : soit passage à la gratuité totale, soit achat de 2 nouveaux horodateurs,
  - Place de la Françoise : nécessité d'homogénéiser le stationnement car certaines places sont payantes alors que d'autres sont gratuites juste à côté ; possibilité de création d'une zone bleue ; possibilité de création de macarons pour les résidents principaux,
  - création d'emplacements de stationnement pour les motos : 6 à la Françoise et 6 à La Patache,
  - implantation de nouvelles caméras de vidéo-surveillance : entrée du village (passage obligatoire pour tout véhicule entrant ou sortant du village), arrêt de bus (notamment où sont déposés les noctambules de retour de boîte de nuit...),
  - passage de l'ensemble du village à 30 km/h, avec matérialisation au sol et par panneaux, et instauration de la priorité à droite systématique,
  - réorganisation de l'arrêt du bus scolaire et des stationnements adjacents pour éviter que le bus ne soit régulièrement bloqué,
  - route de la Levée Verte : instauration d'un sens unique notamment pour éviter les croisements dangereux entre vélos, roulant sur la piste cyclable, et automobiles au niveau de la sortie sur la route du Fier.

### **Finances :**

- Décision Modificative n°3 du budget de la commune :
  - en investissement : transfert de 56 k€ de l'opération « Mairie » vers les opérations « Voirie » (17,6 k€ pour deux nouveaux horodateurs potentiels), « Îlot des Châtaigniers » (25 k€ pour un dépassement de budget prévisionnel), « Matériel de bureau et matériel informatique » (7 k€), « Locaux scolaires » (6,4 k€),
  - en fonctionnement : inscription de dépenses supplémentaires en « Fournitures » (6 k€), « Personnel extérieur » (4,5 k€) et « Divers » (2,6 k€) et de recettes supplémentaires en « Taxes locales » (13,1 k€).
  - approbation à l'unanimité.
- Décision Modificative n°2 du budget du camping : reportée,
- Demande d'une subvention au titre du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) :
  - dans le cadre de l'installation d'un ascenseur au niveau de la Mairie,
  - pour un budget estimé à 31 k€,
  - le montant de la subvention potentielle n'a, *a priori*, pas été précisée,
  - approbation à l'unanimité.
- Loyer du Tennis Club du Bout de l'Île pour 2017 :
  - réévaluation suite à la publication de l'indice INSEE prévu au contrat de location (+ 1,48 %),
  - 22 141 € / an pour les terrains,
  - 7 299 € / an pour le club-house,
  - approbation à l'unanimité.
- Loyer du Cercle Nautique Portingalais pour 2017 :
  - réévaluation suite à la publication de l'indice INSEE prévu au contrat de location (+ 1,48 %),

- 15 119 € / an pour la base,
  - 4 535 € / an pour le studio,
  - approbation à l'unanimité (Youri MOISIO étant sorti pour ce vote).
- Tarif emplacement de taxi pour 2017 :
    - réévaluation suite à la publication de l'indice INSEE (+ 2,59 %),
    - 184 € / an,
    - approbation à l'unanimité.
  - Demandes de subventions :
    - Cols Bleus : rejetée pour 2017 ; à examiner pour 2018,
    - Mouettes Rieuses (association liée à l'EPADH de Saint-Martin-de-Ré) : rejetée pour 2017 ; à examiner pour 2018.
  - Agents recenseurs 2018 :
    - l'enquête se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018, après une période de formation début janvier 2018,
    - la dotation à recevoir sera de 2 926 €,
    - les frais à verser aux agents recenseurs seront de :
      - 25 € par séance de formation suivie,
      - 100 € au titre des frais de déplacement,
      - 1,02 € et 1,44 € en fonction du type de document de recensement retourné,
    - il est proposé de rechercher 3 agents recenseurs comme la fois précédente,
    - approbation à l'unanimité.
  - Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural de la Charente-Maritime (SDEER) – Dossier EP 286-1034 :
    - suite à un accident de la circulation dont l'auteur est inconnu,
    - réparation à la charge de la commune,
    - coût de 1 221,46 € à prendre à la section de fonctionnement,
    - approbation à l'unanimité.
  - SDEER – Dossier EP 286-1033 :
    - suite à vétusté,
    - réparation à la charge de la commune pour moitié, l'autre moitié pour le SDEER,
    - coût de 218,57 €,
    - approbation à l'unanimité.
  - Skate-park :
    - coût total prévisionnel : 85 700 € HT,
    - demande de subvention à la CDC : 25 710 €,
    - actuellement phase de conception par le bureau d'étude, début des travaux pour février ou mars 2018, fin des travaux pour le début de la saison estivale,
    - approbation à l'unanimité.
  - Frais de voyage du minibus du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :
    - véhicule à retourner à Anthony en banlieue parisienne,
    - suite à un certain imbroglio une personne extérieure est venue en train récupérer le minibus à La Rochelle : d'où facture de 600 €,
    - le Conseil d'Administration du CCAS a refusé de payer cette facture,
    - le Maire propose donc de passer cette facture sur le budget de la commune,
    - 4 abstentions, 1 contre et 7 pour.
  - Food-truck (emplacement des Marais de la Prée) :
    - ajustement de la convention pour tenir compte de la date effective de début d'activité,
    - pour mémoire le tarif est de 15 € par jour (le food-truck était présent le lundi),
    - approbation à l'unanimité.

**Personnel :**

- Régime indemnitaire ;

- reconduction de régimes déjà en place,
  - Indemnité d'Administration et de Technicité : enveloppe globale de 28 000 € pour 2017,
  - Indemnité d'Exercice de Mission des Préfectures : enveloppe globale de 40 400 € pour 2018,
  - Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires : enveloppe globale fonction des dits travaux sur 2018,
  - approbation à l'unanimité.
- CNP Assurances – Assurances statutaires du personnel 2018 :
    - assurance décès,
    - reconduction d'un régime déjà en place,
    - approbation à l'unanimité.

***Droit de préemption urbain sur les fonds de commerce et les baux commerciaux :***

- vente PENAUD (1, place de la Liberté) :
  - le Maire n'a pas exercé de droit de préemption,
  - le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision du Maire.

***Question diverses :***

- classement en station de tourisme :
  - la Préfecture a accusé réception du dossier,
  - le dossier était complet,
  - la décision définitive interviendra au plus tard en novembre 2018.
- un conseiller souhaite la mise à l'ordre du jour du problème des chenilles processionnaires : *a priori* le Conseil Municipal ne pourrait rien apporter de plus à ce sujet par rapport à ce que font déjà la CDC et l'ONF.